

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016

SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 9 février 2016 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 19h30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Solange Masson	Présente
District 02	Nicole Couture	Présente
District 03	Karl Tremblay	Présent
District 04	François Rodrigue	Présent
District 05	René Jubinville	Absent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 6	Absence: 1

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Martine Carrier, agit comme secrétaire.

Huit (8) personnes sont présentes dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

1. Ouverture de la séance
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
 - 4.1 Séance ordinaire du 19 janvier 2016
5. Trésorerie
 - 5.1 Approbation des comptes
 - 5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports
6. Rapports des comités
 - 6.1 Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité de sécurité publique tenue le 16 décembre 2015
 - 6.2 Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité loisir tenue le 7 janvier 2016
 - 6.3 Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité Familles et Aînés tenue le 24 août 2015
7. Rapport des activités des membres du conseil
8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
 - 8.1 Contribution financière à Sécurijour, édition 2016
 - 8.2 Formation mise à niveau Pompier 1 « auto-sauvetage »
 - 8.3 Inspection annuelle des échelles du service incendie
9. Hygiène du milieu



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016

10. Travaux publics
11. Loisirs, culture et communautaire
12. Environnement, urbanisme et développement
13. Administration
 - 13.1 Camp de jour 2016
 - 13.2 Création d'un comité Ad-Hoc – réaménagement du Centre communautaire
 - 13.3 Autorisation feu d'artifice de la Fête nationale - Désignation d'une autorité compétente
 - 13.4 Journées de la persévérance scolaire - 15 au 19 février 2016
 - 13.5 Augmentation de la valeur assurable de la bibliothèque
 - 13.6 Augmentation du loyer au 1-6775 route Louis-S.-St-Laurent
 - 13.7 Participation au 28^e Colloque de l'association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke
14. Ressources humaines
 - 14.4 Remplacement à la direction générale pour vacances ou incapacité d'agir
15. Règlements
16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 5 février 2016
17. Parole aux conseillers
18. PÉRIODE DE QUESTIONS
19. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite d'une minute de silence.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen s'informe de sa candidature adressée pour siéger au CCU. Il commente également sur l'éventualité que la municipalité installe une borne électrique collective.

Une citoyenne s'informe sur le projet d'aménagement de la bibliothèque scolaire-municipale.

Un citoyen réitère sa demande à ce que les questions et réponses soient consignées au procès-verbal.

Une citoyenne commente sur le programme « Cœur Villageois ».

Une citoyenne s'informe sur la prochaine rencontre du conseil prévue pour traiter du mandat qui sera confié au Comité de développement local.

Une citoyenne s'informe sur le Fonds de développement de la MRC.

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016

3. Adoption de l'ordre du jour

032-2016-02-09

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

a. d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil avec l'ajout du point suivant :

16.1 Demande d'attestation de conformité à la réglementation municipale

b. de garder ouvert l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité

4. Procès-verbal(aux) antérieurs

4.1 Séance ordinaire du 19 janvier 2016

033-2016-02-09

Chaque membre du conseil ayant reçu le 29 janvier 2016 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 janvier 2016 et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 janvier 2016 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

5. Trésorerie

5.1 Approbation des comptes

034-2016-02-09

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des chèques émis à compter du 1^{er} janvier 2016 jointe à la présente.

Annexe 1

En date du 29 janvier 2016 des paiements ont été émis pour un total de :
235 410.79\$

Annexe 2

Salaires payés du 1 ^{er} au 29 janvier 2016	84 089.90\$
Dépenses remboursées aux employés	<u>253.25\$</u>
Salaires et cotisations employeur payés	83 836.65\$

Adoptée à l'unanimité

5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016

Les rapports sur les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation sont déposés en copies aux membres du conseil dont ceux de:

- Martine Carrier, directrice générale par intérim
- Eric Brus, contremaître des travaux publics
- Yvon Lapointe, directeur service incendie

6. Rapports des comités

6.1 Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité de sécurité publique tenue le 16 décembre 2015

Le compte rendu de la rencontre du Comité de sécurité publique tenue le 16 décembre 2015 est déposé.

6.2 Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité loisir tenue le 7 janvier 2016

Le compte rendu de la rencontre du Comité loisir tenue le 7 janvier 2016 est déposé.

6.3 Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité Familles et Aînés tenue le 24 août 2015

Le compte rendu de la rencontre du Comité Familles et Aînés tenue le 24 août 2015 est déposé.

7. Rapport des activités des membres du conseil

8. Sécurité publique - protection contre les incendies

8.1 Contribution financière à Sécurijour, édition 2016

035-2016-02-09

Considérant la tenue de l'activité de prévention « Sécurijour » le 27 mai 2016 au Verger Ferland de Compton et regroupant plusieurs ateliers axés sur la prévention en divers milieux;

Considérant la popularité et l'intérêt suscités par cette activité auprès des jeunes des 4^e, 5^e et 6^e années du primaire;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Karl Tremblay
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser un appui financier au montant de 1 600\$ à l'organisation « Sécurijour »;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « Sécurité incendie ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Service incendie
Trésorerie

8.2 Formation mise à niveau Pompier 1 « auto-sauvetage »

036-2016-02-09

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016

Considérant que le service de sécurité incendie doit poursuivre la formation de ses nouveaux pompiers;

Considérant qu'une session de formation « Pompier 1 – Auto-sauvetage » se tiendra dans les prochaines semaines;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller François Rodrigue**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser la dépense d'un montant de 2 320\$ représentant les frais de formation, les frais de l'École nationale de pompiers du Québec;
- b. que les autres frais reliés à cette formation (salaires, déplacements et repas si applicables) soient également autorisés;
- c. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « Sécurité incendie ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Service incendie
Trésorerie

8.3 Inspection annuelle des échelles du service incendie

037-2016-02-09

Considérant qu'une inspection annuelle des échelles portatives du service incendie est nécessaire;

Considérant la recommandation du directeur du service de la Sécurité incendie;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Kart Tremblay
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller François Rodrigue**

IL EST RÉSOLU

- a. de confier l'inspection et les tests des 7 échelles portatives du Service de sécurité incendie à l'entreprise « Échelles C E Thibault » pour un montant de 238\$ plus le coût des pièces à remplacer et main-d'œuvre si nécessaire et les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « Sécurité incendie »

Adoptée à l'unanimité

cc. : Service sécurité incendie
Trésorerie

9. Hygiène du milieu

10. Travaux publics

11. Loisirs, culture et communautaire

12. Environnement, urbanisme et développement

13. Administration

13.1 Camp de jour 2016

038-2016-02-09

Considérant que le Conseil souhaite soutenir les familles qui ont besoin d'un camp de jour pour leurs enfants lors du congé scolaire estival;

Considérant que le mode de contribution adopté par le Conseil pourra permettre aux parents de choisir un camp de jour en autant qu'il soit accrédité par l'Association des camps du Québec, un camp de jour municipal, un service d'animation estivale (SAE) ou une autre organisation reconnue;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

- a. que la participation municipale pour le Camp de jour 2016 se chiffrera comme suit :
 - 155\$ par enfant participant au camp de jour
 - 55\$ d'aide financière supplémentaire pour un 2^e enfant
 - 80\$ d'aide financière supplémentaire pour un 3^e enfant
- b. que le remboursement sera versé aux parents conditionnellement à ce que tous les critères établis au « Programme d'aide financière pour la participation à un camp de jour » joint à la présente soient respectés;
- c. que les deniers requis, soit une somme estimée à 10 700\$ soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Activités récréatives – autres* »;
- d. que soient publiées dans une prochaine édition de l'Écho ainsi que sur le site web les modalités et informations utiles aux parents concernant la tenue du camp de jour de l'été 2016.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie
Dossier

13.2 Création d'un comité Ad-Hoc – réaménagement du Centre communautaire

039-2016-02-09

Considérant que dans le cadre des travaux de réaménagement de la bibliothèque municipale au Centre communautaire;

Considérant qu'afin d'accélérer les rencontres et les différentes étapes relatives à ce projet, il a été convenu de créer un comité du conseil selon les termes de l'article 82 du code municipal lequel comité aura comme mandat d'examiner et d'étudier en première ligne tous les aspects reliés aux travaux reliés à ce projet;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller François Rodrigue**

II EST RÉSOLU

- a. que le conseil autorise la création d'un comité du conseil «AD HOC » ayant pour mandat d'examiner et d'étudier en première ligne tous les aspects reliés

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016

aux différentes étapes des travaux nécessaires au réaménagement de la bibliothèque municipale et de soumettre leur analyse au conseil pour décision;

- b. que les élus suivants soient nommés sur le comité :
- monsieur Bernard Vanasse, président
 - madame la conseillère Solange Masson
 - monsieur le conseiller Karl Tremblay
- c. que les personnes ressource suivantes se joignent au comité lorsque leur expertise sera requise :
- monsieur Eric Brus, travaux publics
 - monsieur Alain Beaulieu, urbanisme
- d. que la trésorière, Nancy Marcoux soit nommée à titre de secrétaire du comité;

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie
Travaux publics
Urbanisme et réseaux
Dossier

13.3 Autorisation feu d'artifice de la Fête nationale - Désignation d'une autorité compétente

040-2016-02-09

Considérant la présentation d'un feu d'artifice lors de la Fête nationale le 23 juin prochain;

Considérant qu'une autorisation doit être émise à l'entreprise Royal Pyrotechnie par une autorité compétente de la municipalité en cette matière;

Considérant que le contremaître des travaux publics, Eric Brus, détient les compétences requises pour émettre cette autorisation;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU de désigner monsieur Eric Brus, contremaître aux travaux publics comme autorité compétente pour signer le formulaire d'autorisation pour feu d'artifice à émettre à l'entreprise Royal Pyrotechnie pour l'activité du 23 juin 2016 ou s'il y avait report, le 24 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

cc : Royal Pyrotechnie
Travaux publics
Dossier

13.4 Proclamation des Journées de la persévérance scolaire - 15 au 19 février 2016

041-2016-02-09

Considérant le travail concerté réalisé en Estrie pour encourager la persévérance scolaire;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016

Considérant que la persévérance scolaire des jeunes est étroitement liée au développement socioéconomique de la municipalité de Compton;

Considérant qu'il y a lieu pour la municipalité de Compton d'appuyer toute initiative visant à promouvoir la persévérance scolaire;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

Considérant que le projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) organise la 7^e édition des Journées de la persévérance scolaire qui se tiendront du 15 au 19 février 2016, et que ces journées se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la persévérance scolaire.

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

- a. DE PROCLAMER que les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;
- b. D'APPUYER le Projet Partenaires pour la réussite éducative (PRÉE) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires.

Adoptée à l'unanimité

cc : Réussite éducative Estrie
Écho
CSHC

13.5 Augmentation de la valeur assurable de la bibliothèque

042-2016-02-09

Considérant que l'actuelle valeur assurable pour le contenu de la bibliothèque municipale est insuffisante et par conséquent non représentative par rapport à la valeur de remplacement lors d'un sinistre;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller François Rodrigue**

IL EST RÉSOLU d'autoriser l'augmentation de la valeur assurable du contenu de la bibliothèque municipale à 420 000\$, représentant une prime annuelle de 665\$ plus la taxe applicable.

Adoptée à l'unanimité

cc : PMA Assurances
Trésorerie
Dossier

13.6 Augmentation du loyer au 1-6775 route Louis-S.-St-Laurent

043-2016-02-09

Considérant que le Conseil souhaite renouveler le bail de location au 1-6775 route Louis-S.-St-Laurent;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller François Rodrigue**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le renouvellement du bail de location au 1-6775 route Louis-S.-St-Laurent du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 au coût mensuel de 420\$;
- b. de transmettre dans les délais prévus un avis d'augmentation à l'actuel locataire.

Adoptée à l'unanimité

cc : Locataire
Trésorerie
Dossier

**13.7 Participation au 28^e Colloque de l'association de la maîtrise en
environnement de l'Université de Sherbrooke**

044-2016-02-09

Considérant l'intérêt de madame Solange Masson de participer au 28^e Colloque de l'AMEUS qui se tiendra le 26 février prochain;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR madame la conseillère Nicole Couture**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'inscription de madame Solange Masson à participer au 28^e Colloque de l'AMEUS le 26 février prochain au coût de 40\$;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Conseil* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

14. Ressources humaines

**14.4 Remplacement à la direction générale pour vacances ou
incapacité d'agir**

045-2016-02-09

Considérant qu'il y a lieu de prévoir un remplacement à la direction générale intérimaire lorsque madame Martine Carrier, titulaire actuelle du poste doit prendre des vacances, ou se trouverait dans l'incapacité d'agir;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. de nommer madame Nancy Marcoux pour agir à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité afin que celle-ci puisse exercer tous les devoirs de cette charge avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges et sous les mêmes obligations et pénalités dans les situations suivantes :

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016

- Lors de périodes de vacances de madame Carrier, attendu qu'elle devra informer au préalable le maire des dites périodes;
 - Lors d'incapacité d'agir en accord avec les conditions prévues au Recueil;
- b. que sa rémunération soit établie en fonction des conditions prévues au Recueil de gestion des ressources humaines durant les périodes concernées.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie
Dossier (2)

15. Règlements

16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 5 février 2016

16.1 Demande d'attestation de conformité à la réglementation municipale

046-2016-02-09

Considérant la demande du requérant Groupe Conseil UDA Inc, agissant à titre de consultant pour la compagnie Gazoduc TQM traversant la propriété de la Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. située sur le lot 1 802 825 du cadastre du Québec, près de la route Louis-S.-St-Laurent, en vue de l'obtention d'une attestation de la conformité aux règlements municipaux pour les travaux visant à remettre le cours d'eau en état à différents endroits afin d'assurer la protection des infrastructures de Gazoduc TQM;

Considérant que la demande vise l'obtention d'un certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Considérant le rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement;

Considérant que la demande est conforme au règlement de zonage 2002-35 en vigueur dans la municipalité de Compton;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Karl Tremblay
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller François Rodrigue**

II EST RÉSOLU d'autoriser la directrice générale par intérim à émettre une attestation de la conformité aux règlements municipaux à Groupe Conseil UDA inc., consultant pour l'entreprise Gazoduc TQM relativement au projet présenté.

Adoptée à l'unanimité

cc : Groupe Conseil UDA inc.
Urbanisme et réseaux
Dossier

17. Parole aux conseillers

Aucun commentaire n'est soulevé.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées sur l'absence future d'une salle communautaire et s'il y aurait une compensation pour les organismes qui auront à louer une salle dans d'autres locaux;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2016

Une citoyenne s'informe concernant la constitution du Comité Ad-Hoc pour le réaménagement du Centre communautaire à savoir si des citoyens pourraient y prendre part.

Une citoyenne s'informe du poste de la direction générale;

Un citoyen s'informe quant au progrès de l'étude de caractérisation en cours pour les bassins versants des rivières Coaticook et Moe's River;

Des commentaires sont émis en lien avec la période de questions inscrite aux procès-verbaux.

19. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 20h45, clôture de la séance.

Bernard Vanasse
Maire

Martine Carrier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim